

Noms personnels et termes d'adresse au Cambodge

Anne Yvonne Guillou

► **To cite this version:**

Anne Yvonne Guillou. Noms personnels et termes d'adresse au Cambodge : L'individu et ses sphères d'appartenance. Josiane MASSARD-VINCENT et Simone PAUWELS. D'un nom à l'autre en Asie du Sud-Est. Approches ethnologiques, Karthala, pp.245-274, 1999, Hommes et sociétés. halshs-00322359

HAL Id: halshs-00322359

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00322359>

Submitted on 17 Sep 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NOMS PERSONNELS ET TERMES D'ADRESSE AU CAMBODGE : L'INDIVIDU ET SES SPHERES D'APPARTENANCE

Anne Y. Guillou

in Josiane MASSARD-VINCENT et Simone PAUWELS (dir.), *D'un nom à l'autre en Asie du Sud-Est. Approches ethnologiques*, Paris : Karthala, 1999, pp. 245-274.

(p. 245) Les Cambodgiens disposent de plusieurs noms personnels selon les sphères, organisées en cercles concentriques, dans lesquelles ils évoluent quotidiennement. La dation du nom intègre progressivement l'enfant au monde social et à l'histoire familiale. C'est ce nom personnel qui, généralement, l'identifiera dans la société globale cambodgienne ainsi qu'auprès de l'administration. C'est pourquoi nous l'appellerons *nom personnel officiel*. La forme de celui-ci apparaît comme une marque de statut social, selon un code très ancien que réactualisent aujourd'hui les élites en cours d'émergence. Au moment de l'inscription sur les registres de l'état civil, les Cambodgiens doivent par ailleurs déclarer un "*patronyme*"¹. Ce que, faute de mieux, nous désignerons comme un "patronyme" a été introduit par le Protectorat français dans un système de nomination où la notion de nom de famille transmis de génération en génération est traditionnellement absente. Les familiers — collègues, camarades de classe, certains voisins — utilisent quant à eux un *diminutif* qui a pour base le nom personnel officiel. Enfin, les Cambodgiens sont souvent désignés d'un *surnom* dans le cercle restreint de la famille et des intimes.

Comme les noms de personne, les comportements, les registres de langage et les termes d'adresse sont différents suivant ces groupes d'appartenance et contribuent à maintenir la relative étanchéité de ceux-ci. Il sera question ici de la façon dont les noms personnels inscrivent l'individu dans ses différents groupes d'appartenance mais aussi dans ses rapports avec le destin et, plus généralement, avec le monde surnaturel.

¹ L'inscription à l'état civil a lieu, en théorie, après la dation du nom. Bien souvent, surtout dans les campagnes, elle est retardée jusqu'à ce que les parents en perçoivent l'utilité (entrée de l'enfant à l'école, établissement d'une pièce d'identité).

(p. 246)

Les termes d'adresse constituant un domaine important du système d'appellation cambodgien, ils ne doivent pas être oubliés. Classés en trois registres différents, leur analyse éclaire la dynamique des échanges verbaux et, au-delà, des relations sociales.

Le problème des noms religieux et royaux se pose différemment de celui des roturiers laïcs. C'est de ces derniers qu'il sera question dans notre étude. Celle-ci se limite aussi, pour l'essentiel, aux Khmers. On distinguera en effet "khmer" qui est un référent ethnique, de "cambodgien" qui marque l'appartenance nationale. Les Khmers constituent environ 90% de la population cambodgienne. On compte, parmi les minorités traditionnellement présentes dans le pays, diverses ethnies montagnardes, des Chams, des Vietnamiens et des Chinois. Toutes sont acculturées et métissées à des degrés très divers.

Pour éviter la surcharge, les vocables khmers sont donnés dans le texte en transcription libre, correspondant au plus près à leur prononciation. *Ch* se prononce comme *-ti* dans "tiare", le *ñ* se prononce comme *-gn* dans "agneau" et le *ng* comme dans l'anglais "thing". *Ea* note la diphtongue "i-eu".

Les données ethnographiques traitées ici² ont été réunies de 1990 à 1994, lors d'une enquête dont l'objet principal était les pratiques thérapeutiques. L'un des volets de l'enquête comprenait des séjours au sein de familles de différents milieux sociaux et de différentes localités du Cambodge. Ces notes d'observation ont été complétées par le traitement statistique d'un corpus de 487 "patronymes" et noms personnels officiels de jeunes Cambodgiens scolarisés à Phnom Penh en 1994. Enfin, un dernier corpus constitué des 579 noms officiels de Cambodgiens arrivés à Rennes entre 1975 et 1985 a été utilisé, de manière qualitative cette fois, comme base de discussion avec des informateurs. Ces entretiens ont permis de recouper ou d'approfondir certaines des données rassemblées par ailleurs.

DATION DU NOM ET ENTREE DANS LE MONDE SOCIAL

L'on examinera d'abord la fonction de la dation du nom personnel dans le processus d'intégration du nouveau-né au monde social. Dans la

² Mes remerciements vont à mesdames ANG Sody, CHEA Kim Eang, Rose-Marie LORMEL, SAUR et UNG Bophana ainsi qu'à monsieur HO CHHEAN pour leur aide précieuse et amicale dans la collecte ou l'interprétation des données. Monsieur François DEMONT m'a aidée à mettre au point le traitement informatique du corpus. Qu'il soit ici remercié pour ses conseils. Je suis reconnaissante à monsieur KHING Hoc Dy d'avoir bien voulu relire une première version de ce texte qui s'est trouvé enrichi de ses remarques.

(p. 247)

culture khmère comme dans beaucoup d'autres, la grossesse et l'accouchement, en tant que moments de transition, mettent en péril la mère et l'enfant³. Après avoir "traversé le fleuve", c'est-à-dire accouché (*chhlang tonlé*), la parturiente devra rester confinée quelques jours dans un espace réservé qui, tout à la fois, la protégera des entités maléfiques et l'isolera du monde des humains.

Pour le nouveau-né, l'intégration au monde social est progressive. Il y entre, pourrait-on dire, par la petite porte. Son statut reste ambigu plusieurs années durant, tant sur le plan de son identité sexuelle que de son appartenance à la surnature. Les liens avec ses vies antérieures ne sont pas encore totalement rompus. Les histoires abondent, relatant comment de jeunes enfants sont capables de parler des langues étrangères sans les avoir jamais apprises ou de retrouver la maison qu'ils avaient habitée dans une vie précédente.

Avant sa naissance, tout le monde évite de parler du bébé. Les expressions courantes pour désigner une femme enceinte décrivent de fait son aspect physique. On dit qu'elle "a un gros ventre", qu'elle "a du ventre", qu'elle "a du poids"⁴. Jamais, alors, n'évoque-t-on directement le fœtus. Il ne sera question du bébé qu'après sa venue au monde, encore qu'en termes vagues. Les parents questionnés à propos du nom de leur enfant restent évasifs, répondant avec gêne qu'ils ne le connaissent pas encore. Pendant cette période "probatoire"⁵, les parents observent leur enfant et font, en quelque sorte, connaissance avec lui. Alors, il est simplement appelé "l'enfant" (*kon*), "le benjamin" (*peuo*), "celui-ci" (*a neh*) ou encore "le garçon" (*proh*), "la fille" (*srey*), "le petit" (*touch*). Cette nomination s'attache parfois de façon durable à la personne et devient alors son surnom intime. De la même manière, il n'y a aucune objection à ce qu'elle soit retenue ensuite comme nom personnel officiel et c'est parfois le cas.

Dans les premiers mois de sa vie, le nourrisson n'est qu'un "enfant non-mûr", "vert" (*kon khchey*). Le même adjectif *khchey* qualifie d'ailleurs les "vaisseaux" (*sasay*) de la mère après l'accouchement. La "cuisson de la mère", qui consiste à faire brûler sous le lit de celle-ci un feu continu lors de la période d'isolement suivant l'accouchement, fait partie des rituels permettant sa réintégration sociale. De façon analogue, le nouveau-né "non-mûr", s'il ne demande pas à être "cuit" comme dans certaines sociétés⁶, devra être socialisé par d'autres rites, tels que la coupe des cheveux "sauvages" du bébé et la dation du nom. Encore sont-ils

³ Pour une information ethnographique plus complète à ce sujet, voir ANG Choulean, "Grossesse et accouchement au Cambodge: aspects rituels", *ASEMI. Cambodge I*, 1982, XIII, 1-4, pp. 87-109; *Les êtres surnaturels dans la religion populaire khmère*, Paris: CEDORECK, 1986; "De la naissance à la puberté. Rites et croyances khmers", in: Jeannine KOUBI et Josiane MASSARD-VINCENT (éds.), *Enfants et sociétés d'Asie du Sud-Est*, Paris: L'Harmattan, 1994, pp. 153-165.

⁴ Voir ANG Choulean, "Grossesse et accouchement...", *op.cit.*, p. 88, pour ces termes.

⁵ Le terme est de Gabrielle MARTEL, *Lovea, village des environs d'Angkor*, Paris: Publ. de l'EFEO, 1975, p. 219.

⁶ Claude LEVI-STRAUSS, *Le cru et le cuit*, Paris: Plon, 1964, pp. 341-342.

(p. 248)

accomplis sans beaucoup de solennité, d'après les descriptions que nous en offre la littérature⁷.

Les personnes donnant le nom et le procédé d'attribution

Il ne semble pas y avoir de règles strictes concernant les personnes qui donnent le nom mais c'est communément aux parents de l'enfant qu'échoit cette tâche. Ils peuvent cependant faire appel à un bonze connaissant l'astrologie⁸ ou à un officiant laïc de pagode (*achar*). On vend aujourd'hui sur les marchés une mauvaise impression d'un "Traité portant sur le choix des noms propitiatoires à donner aux enfants"⁹. Il constitue apparemment la version simplifiée de manuscrits portant le titre générique de "Manuel de dation du nom aux enfants"¹⁰. Ce traité indique que les parents auront soin, après la naissance, de réunir un conseil de personnes âgées présidé par la sage-femme traditionnelle afin qu'il discute la question en invoquant les esprits (*phsang*).

Certaines cultures définissent des règles à la fois strictes et explicites en matière de choix du nom. L'exemple le plus frappant est fourni par les Guidar du Nord-Cameroun où la mère "numérote ses enfants" selon leur rang dans la fratrie¹¹. L'enquête n'indique rien de tel chez les Khmers. Les informateurs ne voient guère qu'une seule contrainte implicite: un nom trop original ou trop sophistiqué prêterait au ridicule. Pour le reste, c'est "selon le cœur", "comme on veut", se plaisent-ils à dire. Les parents, par exemple, peuvent être inspirés par un rêve qu'ils auront fait. On observe toutefois des constantes dont certaines sont anciennes et d'autres beaucoup plus récentes, concernant les caractéristiques du stock des noms personnels et les innovations qu'il autorise.

Il arrive assez fréquemment que les noms donnés aux membres d'une fratrie forment séquence. La séquence la plus aisément observable consiste en des noms commençant tous par une lettre ou une syllabe commune. La lettre ou la syllabe initiale est alors souvent celle du nom du père et/ou de la mère. Ainsi, les enfants de Savann (père) et Seng (mère) se nomment-ils, par ordre de naissance: Solida (fille), Savoeun (fille), Savuth (garçon), Sany (garçon) et Savet (garçon). Van Rith (père) transmet à son fils Vincent, né en France, la lettre initiale de son propre nom tandis que son épouse Sarou (mère) donne la sienne à ses filles: Surya

⁷ Nous n'avons pas personnellement observé ces rites.

⁸ Guy POREE et Eveline MASPERO, *Mœurs et coutumes des Khmers*, Paris: Payot, 1938, p. 206.

⁹ *Neam karunasah rok chmouh dak aoy komara komaro dael teak tong neug pheap sok chamrauen*, Phnom Penh, s.d.

¹⁰ *Tamra aoy chhmouh* kon, communication personnelle de KHING Hoc Dy.

¹¹ Chantal COLLARD, "Les 'noms-numéros' chez les Guidar", *L'Homme*, 1973, XIII, 3, pp. 45-59.

(p. 249)

(fille), Sary (fille) et Saroas (fille). En revanche, dans le cas de Sakhourn (père) et de Chaya (mère), les enfants sont nommés suivant le nom de leur père seulement: Sokhom (fille) et Saly (garçon). La séquence peut être rompue à tout moment, quand elle cesse d'être faste. Par ailleurs, elle ne commence pas toujours au premier enfant.

Des informations ethnographiques recueillies il y a trente-cinq ans par la Commission des Mœurs et Coutumes du Cambodge¹² attestent cet usage des séquences, en précisant que le père transmet l'initiale¹³ de son nom à ses fils tandis que les filles prennent celle de leur mère. Ces prescriptions sont prises en compte mais néanmoins réaménagées dans nos corpus actuels.

Dans le cas suivant, par exemple, les noms dans la fratrie forment une suite basée sur la voyelle finale -y. Cette suite est indépendante du nom des parents. Ainsi, les enfants de Ouk (père) et Sophao (mère) se nomment-ils par ordre de naissance Sophy, Vuthy, Claudy, Dara et Davy (la séquence est rompue une fois puis reprise).

D'une façon générale, les recherches euphoniques ainsi manifestées sont très prisées des locuteurs cambodgiens. Elles se traduisent dans la langue khmère par l'usage de doublets euphoniques, critère d'élégance stylistique. Selon ce procédé, deux mots sont accolés l'un à l'autre. Le second n'a pas toujours de signification propre. Il constitue une variation vocalique ou consonantique du premier¹⁴. Le doublet favorise de surcroît la redondance, autre forme stylistique appréciée. Les noms des frères Sovanthy et Sovantha ou des sœurs Sokunthy et Sokunthay suggèrent la mise en œuvre de tels procédés et le choix des noms de Darady (fille) et Dinara (fille) peut être attribué à ce même goût pour les combinaisons consonantiques et vocaliques.

Il arrive que le principe sous-jacent aux suites nominales soit d'ordre sémantique. Par exemple, Non (père) et Van (mère) ont un fils nommé Novann. Novann a lui-même trois enfants: Novann Khemari (fille, nom personnel composé), Sokha (garçon) et Pholea (garçon). D'une génération à l'autre, c'est une chaîne sémantique qui se déroule, par glissements successifs¹⁵: Van prend en effet son nom de *vanna*, l'un des quatre vœux

¹² Relevé par KHIN Sok dans les manuscrits MCC 10.005 et MCC 10.006 de la Commission des Mœurs et Coutumes du Cambodge (province de Takeo, 1962).

¹³ Les occlusives sont ordonnées par quatre dans l'alphabet khmer et forment deux séries. Dans la seconde série, la consonne est identique mais la voyelle se prononce différemment. Les deux autres occlusives sont les aspirées des précédentes. Exemple: K(a), Kh(a), K(o), Kh(o). L'initiale retenue pour le nom de l'enfant, lorsqu'il s'agit d'une occlusive, est indifféremment, semble-t-il, l'une de ces quatre consonnes.

¹⁴ Par exemple, *bantech bantouech* ("un peu"), *bangrouep bangrouem* ("réunir"), *prodaè prodao* ("éduquer").

¹⁵ Sur les combinaisons phonétiques et les glissements sémantiques particulièrement riches auxquels se livrent les Hmong en France pour nommer leurs enfants, voir Jean-Pierre HASSOUN, "Le choix du prénom chez les Hmong au Laos puis en France", *Revue française de Sociologie*, 1995, XXXVI, pp. 259 et suiv.

(p.250)

bouddhiques¹⁶. La référence bouddhique propitiatoire est reprise dans les générations suivantes: Novann est une composition de Non et Van, tandis que Novann Khemari contient cette même composition. Sokha et Pholea reprennent les vœux bouddhiques dont s'inspire le nom de leur grand-mère.

La surabondance de sens est recherchée. Novann Khemari peut se décomposer en *neavea* (littéraire, "bateau") et *khemari* (qui, pour ses parents, est la forme étymologique et féminisée du mot *khmer*¹⁷). Un autre exemple de glissement sémantique avec interprétation multiple nous est donné par Samat dont le fils s'appelle Sambon. Samat est un nom commun signifiant "rendre propre". Il est obtenu par dérivation de *sa-at* ("propre", "beau"). Sambon reprend la syllabe initiale du nom du père. Par ailleurs, Sambon peut se décomposer en *som*, "correct, convenable" et *bon*, "mérites bouddhiques". La chaîne sémantique qui se déroule alors est faste: (ce qui est) propre/beau (est) convenable (et apporte des) mérites bouddhiques.

D'autres considérations peuvent déterminer le nom personnel de l'enfant. Les "noms narratifs"¹⁸ rappelant des événements liés à la personne ou à son groupe familial sont par exemple présents dans notre corpus. C'est en ce sens que des toponymes comme Borei ou Pech Chho (en Thaïlande) peuvent être choisis comme noms personnels. Claudy, que nous avons déjà citée, fut nommée ainsi après que sa mère, alors enceinte, eut pris l'avion. Le ciel était particulièrement couvert et nuageux (*cloudy*) ce jour-là. Il faut peut-être y voir un lien avec les croyances sympathiques relatives à la femme enceinte¹⁹ dont les comportements, les envies, les expériences prénatales ont une influence sur le nouveau-né.

Certaines caractéristiques de la langue khmère (effets euphoniques, redondance, dérivation) permettent donc la diversité à l'intérieur d'un certain conformisme. Ce conformisme est d'autant plus souhaité qu'au-delà des suites nominales qui inscrivent l'individu dans une histoire familiale, le nom personnel officiel est un marqueur social qui le positionne dans la société globale. Nous nous proposons d'observer à présent comment le nom personnel officiel classe socialement l'individu.

¹⁶ *Ayu, sokha, vanna, pholea* désignent respectivement la longévité, la santé, le statut élevé et les actes récompensés au sens bouddhique.

¹⁷ Cette étymologie ne semble pas admise par tous les linguistes (communication personnelle de ANG Choulean). Sur le plan sociologique, toutefois, on peut remarquer l'actuel engouement pour ce terme au Cambodge. Il a une coloration patriotique car son ancienneté — réelle ou supposée — évoque la grandeur des Khmers de jadis.

¹⁸ Selon le terme d'Andrew ARNO ("Personal Names as Narrative in Fiji: Politics of the Lauan Onomasticon", *Ethnology*, 1994, XXXIII, 1, pp. 21-34.) qui propose une approche comparative des systèmes de nomination à partir de trois registres du discours: l'onomastique, le lexique et l'histoire. Chaque société se caractériserait par des relations différentes entre ces trois registres.

¹⁹ ANG Choulean, "Grossesse et accouchement...", *op. cit.*, pp. 91-92 en décrit des exemples.

Le nom personnel comme marqueur social

L'usage réservé du sanscrit puis du pali aux anthroponymes des classes supérieures est un fait ancien au Cambodge. Long Seam en fait état à propos des inscriptions en vieux khmer et en sanscrit du VI^{ème} au XIII^{ème} siècle. A l'inverse, relève-t-il, les "noms propres d'origine khmère et môn-khmère [sont] donnés à des personnes appartenant à la catégorie sociale inférieure"²⁰. Ces noms personnels sont formés, pour la plupart, à partir du fonds lexical de la langue avec de multiples exemples de dérivation — surtout par préfixation — qui explique, nous dit ce linguiste, "la productivité (l'abondance) des affixes onomastiques dans le vieux khmer"²¹.

Toutes choses qui ne sont guère différentes des constatations actuelles. En effet, les rares réserves qu'émettent les informateurs consultés sur le choix des noms personnels portent sur leur origine palie. Il n'est pas de bon ton, quand on est de basse extraction, de choisir un nom de cette catégorie. Un document de la Commission des Mœurs et Coutumes du Cambodge²² exprime cette réserve de façon plus ferme encore, affirmant que les noms palis portent malheur car ils sont réservés aux dignitaires et aux personnes de sang royal. La distinction entre les fonds lexicaux d'origine môn-khmère et d'origine palie, tels qu'ils existent dans la langue khmère actuelle, porte sur leur forme autant que sur leur sens. Le fond môn-khmer est formé de mots monosyllabiques et, par dérivation, dissyllabiques qui désignent plutôt les réalités concrètes de la vie quotidienne. Les mots d'origine palie ou sanscrite sont plutôt ceux des langages religieux et royaux. Ils sont polysyllabiques et expriment des idées, servent à la création de néologismes. C'est pourquoi les noms personnels "courts" sont traditionnellement considérés comme plus communs. Les noms paysans, nous a-t-on dit, quand ils proviennent du lexique, doivent être des noms de fleurs, de choses, de lieux-dits si l'on veut rester dans son rang. Les noms du registre pali, quant à eux, sont perçus comme plus élaborés, révélant la culture littéraire ou religieuse du donateur dont le prestige rejaillit sur le donataire.

Ces considérations ont servi de base à l'analyse statistique d'un corpus de noms personnels officiels, classés selon le nombre de leurs syllabes avec l'hypothèse que plus le nom est "long", plus il apparaît comme sophistiqué et rare. C'est bien de la longueur, en tant qu'elle classe socialement, qu'il sera question ici. En effet, ces noms n'ont pas toujours une

²⁰ LONG Seam, "Les anthroponymes sur les inscriptions du Cambodge du VI^{ème} au XIII^{ème} siècle", *Actes du XXIX^{ème} Congrès international des Orientalistes, Paris, juill. 1973. Asie du Sud-Est continentale*, Vol.2, Paris: L'Asiathèque, 1976, p. 93.

²¹ *Ibid.*

²² MCC 10.005, *op. cit.*

(p. 252)

signification ni même une origine palie clairement perçues par leurs porteurs.

Le corpus est formé de 487 noms personnels officiels de jeunes gens scolarisés à Phnom Penh en 1994. On examinera, dans un premier temps, comment ces noms dépendent du sexe des enfants et de leur position sociale, mesurée à partir de la catégorie socioprofessionnelle de leur père²³. Dans un second temps, on observera l'évolution récente de ces noms par comparaison avec ceux de la génération précédente d'une part, et en fonction des différents régimes politiques d'autre part.

L'échantillon se compose pour un tiers d'employés (30%), en majorité fonctionnaires, puis de cadres (23%), également fonctionnaires en grande proportion. Les commerçants représentent 16% et les agriculteurs seulement 17%. Le reste est constitué d'ouvriers (5%) et de cas divers (7% de personnes décédées; quelques chômeurs et quelques retraités).

Cette distribution n'est pas représentative du paysage socioprofessionnel cambodgien²⁴. Le Cambodge est en effet un pays à très forte dominance rurale avec plus de 80% de la population active tirant ses revenus de la petite exploitation rizicole. Par ordre décroissant, on trouve ensuite le commerce de détail (16% de la population active en 1962, un pourcentage probablement proche aujourd'hui), suivi des autres activités du secteur privé: les services et une industrie embryonnaire (occupant 3% de la population active actuelle). La fonction publique, très prisée et dont le rôle social et politique structure fortement la société cambodgienne contemporaine, représente environ 1,5% de la population active. C'est surtout la trilogie commerçants - fonctionnaires - paysans, base de la structure sociale cambodgienne, qui nous intéresse ici. De ce point de vue, l'échantillon remplit correctement sa fonction qui est d'indiquer des différences tendancielle entre ces trois catégories sociales. Les filles constituent un quart seulement de l'échantillon. Cette proportion des sexes dans l'échantillon reflète correctement la réalité²⁵.

²³ 37% des mères sont déclarées femmes au foyer dans le corpus. Les femmes jouent néanmoins souvent un rôle important dans l'apport financier familial. Il arrive notamment que le mari fonctionnaire, gagnant peu, soit le garant de l'image sociale alors que les revenus réels sont réalisés par l'épouse. La catégorie socioprofessionnelle du père est retenue ici comme un simple indicateur d'appartenance sociale.

²⁴ Il n'existe pas de statistiques fiables depuis les années 1970. Ces estimations sont celles des organisations internationales (Banque Mondiale, PNUD, UNESCO, Secrétariat du Mékong) et ne sont présentées qu'à titre indicatif. La population totale est estimée à 9 millions environ en 1993 par l'ONU. La population active représenterait entre 30% et 44% de la population totale en 1989.

²⁵ Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire les filles représenteraient 37% des effectifs mais seulement 21% dans le second cycle (*Rebuilding quality education and training in Cambodia*, Phnom Penh: Ministry of Education, Youth and Sport/UNESCO/UNDP, Jan. 1994, p. 13). La comparaison avec les chiffres de 1990 (Brigitte SONNOIS, *Women in Cambodia*, Phnom Penh: Redd Barna, July 1990, p. 9) indique une augmentation de l'accès féminin au premier cycle du secondaire ces dernières années.

(p. 253)

Les observations qualitatives selon lesquelles les noms personnels sont d'autant plus rarement portés qu'ils sont "longs", sont confirmées par l'analyse quantitative. Les noms de quatre syllabes comme Roathamony, Sovannara ou Pañavoantey ne sont portés que par huit jeunes du corpus alors que les noms de trois syllabes comme Amara, Chanthany, Daravy ou Roatana sont plus fréquents (63 personnes soit presque 13%). Quant aux noms disyllabiques (Bonat, Bopha, Dara, Mesa, Piseth), ils concernent 239 personnes (soit 49%). Plutôt courants, ces derniers perdent leur caractère discriminant et réservé aux couches sociales supérieures.

D'autre part, la catégorie professionnelle du père apparaît bien comme une variable active. Alors que 33% des agriculteurs donnent un nom court à leurs enfants, seul un quart des commerçants (24%) font ce choix. Les employés et les cadres choisissent très peu ce type de nom (respectivement 8,5% et 2,5%). La tendance exactement inverse est observable pour les noms "longs" et les noms composés, comme le montre le tableau I.

Tableau I - Nombre de syllabes des noms des enfants selon la catégorie socioprofessionnelle de leurs pères, en pourcentage.

nombre de syllabes	1	2	3 et 4	noms composés	total
agriculteurs	33	47	2,5	17,5	100
commerçants	24	43	16	17	100
employés	8,5	50	19	22,5	100
cadres	2,5	57,5	16	24	100
total	16,5	49,5	14	20	100

Les noms composés sont d'analyse plus délicate dans la mesure où ils peuvent être interprétés de deux façons. Ils sont manifestement aussi un signe de distinction sociale. Par ailleurs les Cambodgiens d'origine chinoise portent traditionnellement un patronyme (appelé *saè*) et un nom personnel. Ce dernier, dans la Chine contemporaine, est très souvent dissyllabique, du moins chez les Han. Or, dans l'écriture chinoise, à une syllabe correspond normalement un morphème, représenté par un caractère²⁶. Transcrit en khmer, ce nom personnel dissyllabique prend la forme d'un nom composé dont chacun des éléments est monosyllabique. Ainsi, la forme seule du nom peut indiquer une origine chinoise. Les personnes

²⁶ Viviane ALLETON, *Les Chinois et la passion des noms*, Paris: Aubier, 1993, p. 144.

(p. 254)

qui donnent ce nom — traditionnellement le grand-père paternel ou à défaut, le père²⁷ — peuvent donc choisir de faire état de cette origine ou, au contraire, de l'escamoter. L'étude de notre corpus, de ce point de vue, fournit quelques éléments sur les stratégies d'intégration des Cambodgiens d'origine chinoise.

Dans le corpus, 23% des patronymes ont été identifiés par nos informateurs comme chinois ou sino-khmers. Chez les jeunes dotés d'un tel patronyme, on ne relève pourtant pas de tendance nette au nom personnel composé (23% d'entre eux contre 20% dans le reste du corpus). Le fait est en revanche un peu plus marqué chez leurs pères (19% d'entre eux contre 12% dans le reste du corpus). On peut interpréter cela comme une tendance à khmériser les noms officiels des enfants d'origine chinoise, dans un contexte politique qui leur a été peu favorable ces dernières décennies. Sous le régime khmer rouge (1975-1979) en effet, ils ont eu particulièrement à souffrir des mesures punitives à l'égard des "capitalistes" et des citadins, tandis qu'au cours du régime suivant, soutenu par Hanoi, les manifestations extérieures de l'appartenance ethnique étaient très discrètes jusqu'aux toutes dernières années. Le Nouvel An chinois, par exemple, ne retrouve son faste et son exubérance publics que depuis cinq ou six ans. On dispose d'informations récentes peu nombreuses sur la minorité chinoise au Cambodge. Seule une étude fine des relations inter-ethniques permettrait de proposer une analyse de la khmérisation des noms dans le cadre du processus global d'acculturation.

Le nom personnel officiel apparaît donc bien comme un indicateur d'appartenance sociale dans la société globale cambodgienne. Le choix d'un nom d'origine palie indique même plutôt le niveau d'instruction des parents (employés et cadres) que leur seul niveau de richesse (commerçants).

Les noms personnels ne sont traditionnellement pas marqués selon le sexe, à l'instar des noms communs. L'usage, il est vrai, en a féminisé ou masculinisé certains. Les noms d'origine palie, en revanche, admettent des suffixes sexués (le *-a* masculin et le *-i* féminin). Dans le corpus, on relève pourtant des différences significatives relatives au sexe de l'enfant. Alors qu'un quart des garçons portent un nom monosyllabique, seules 9% des filles en ont un. Elles sont aussi plus nombreuses à être pourvues d'un nom composé (25% contre 17% des garçons).

L'évolution récente, d'une génération à l'autre et d'un régime à l'autre

La présence française et les influences étrangères qui se sont manifestées ensuite ont peu marqué le choix des noms personnels. Tout au plus

²⁷ *Ibid.*, p. 36.

(p. 255)

rencontre-t-on quelques vieux messieurs Lundi ou Samedi; un monsieur Iv qui francise son nom en l'épelant Yves. Monique remporte un certain succès. Encore faut-il y voir un hommage à la Reine plus qu'une déférence francophile. Quelques Lénine doivent regretter l'ardeur militante et aujourd'hui désuète de leurs parents. Ces dernières années, enfin, des bébés Akashi sont nés pendant la mise sous tutelle du pays par l'ONU. Les catholiques utilisent parfois un prénom de baptême choisi d'après celui des saints mais l'on sait que les missionnaires n'ont pas connu grande fortune au Cambodge. C'est donc moins sous l'effet des apports étrangers que sous celui des changements sociaux favorisés par les régimes politiques successifs, que le choix des noms personnels a évolué.

En particulier, les noms des enfants depuis le début du régime khmer rouge (1975) connaissent une évolution significative. Dans leur grande majorité (69%), les pères portent des noms monosyllabiques, le reste du corpus étant divisé à part égale entre des noms longs (17%), et des noms composés (14%). On observe en outre une distribution des noms en fonction de la catégorie socioprofessionnelle encore plus nette chez les pères que chez les enfants²⁸.

Les conclusions sont semblables pour les mères. Elles déclarent également en grande majorité un nom monosyllabique (62,5%) mais sont légèrement plus nombreuses que les pères à posséder un nom long ou composé (37,5% contre 31%). Ainsi, les noms "s'allongent" d'une génération à l'autre pour les deux sexes mais la tendance est plus manifeste encore chez les filles à la seconde génération, comme le résume le tableau II.

²⁸ Nous disposons à la fois des noms personnels des parents et de leur catégorie socioprofessionnelle pour 201 individus.

Tableau II - Noms personnels officiels monosyllabiques des enfants et des parents, selon le sexe (en pourcentage de chaque sous-groupe).

	hommes	femmes	écart h/f
parents	69% (*)	62,5%	6,5%
enfants	24%	9%	15%
écart parent/enfant	45%	53,5%	

(*) Lire: 69% des pères ont un nom personnel officiel monosyllabique.

(p. 256)

L'histoire particulièrement tourmentée du Cambodge depuis le début des années 1970 a déposé ses marques sur les noms personnels. Le corpus de 487 noms de jeunes gens scolarisés à Phnom Penh, organisé en trois classes d'âge correspondant à des moments historiques décisifs, met en évidence ce phénomène. Les jeunes âgés de 20 ans (ou un peu plus) sont nés à l'arrivée des Khmers Rouges au pouvoir en 1975 (ou peu avant). Ils constituent un quart du corpus (110). Un deuxième groupe, représentant la moitié de l'échantillon (255), est né sous ce régime (1975-1979). Enfin, le dernier quart (122) concerne des enfants de 15 ans ou moins, nés après la mise en place de la République Populaire du Kampuchéa, soutenue par Hanoi.

L'augmentation des noms "longs" dans la période la plus récente est très claire. 54,5% des adolescents nés en 1975 en portent un. Ils représentent 64% des jeunes nés sous le régime khmer rouge²⁹ et 72,5% des enfants nés depuis 1979. On note aussi une tendance à l'augmentation des noms composés même si elle est moins marquée (respectivement 16,5%, 21% et 21%).

Les lectures présentées ici sont à interpréter en deux sens. Les citoyens ont eu le plus à souffrir du régime khmer rouge. Phnom Penh s'est largement peuplée, dès la chute du régime, de ruraux venus occuper les logements vacants et travailler dans la fonction publique. On peut voir, dans l'évolution des noms des jeunes générations, le signe d'une ascension sociale de la part de ces nouveaux citoyens. Par ailleurs, si le nom apparaît bien, aujourd'hui comme autrefois — et l'on a vu que la profondeur du phénomène se comptait en siècles — comme un marqueur social, la différence s'estompe. La réserve qui pesait sur les noms d'origine palie n'a plus la rigueur d'autrefois et la distinction sociale doit s'exprimer par un allongement des noms qui comptent à présent jusqu'à quatre syllabes, longueur inégalée jusque là, si l'on en juge par les noms parentaux.

On peut voir par ailleurs dans ces changements l'évolution des relations complexes qu'entretiennent les trois groupes sociaux traditionnels structurant la société cambodgienne — paysans, fonctionnaires et commerçants — par le jeu des alliances et des appartenances politiques. Les nouvelles élites, en cours d'émergence, s'approprient des modèles anciens d'expression de la hiérarchie sociale. Des modes plus récents de nomination, issus de la colonisation, sont également réappropriés et réinterprétés. C'est le cas du "patronyme".

²⁹ Il est bien évident que les noms personnels perçus comme raffinés ont dû être cachés sous le régime khmer rouge.

L'introduction du "patronyme"

Les Cambodgiens doivent obligatoirement déclarer un nom personnel officiel depuis 1925 et un "patronyme" depuis 1933³⁰. Cela s'est avéré assez simple pour le premier, puisque chacun possédait déjà un nom. Pour le distinguer du second, on l'a appelé "nom personnel" (*neam khlouen*). Il a fallu, en revanche, inventer un "patronyme" pour les besoins de l'administration puisque, jusqu'alors, seuls les descendants de Chinois ou de voyageurs espagnols et portugais en possédaient — tel, par exemple, Kol de Monteiro, dignitaire à la cour du roi Norodom (seconde partie du XIX^e siècle) et auteur de chroniques royales. Le "patronyme" réclamé par l'état civil devait être le nom de l'ancêtre paternel. On a utilisé un terme pali pour former le néologisme "nom de famille, de lignée" (*kota neam* ou *neam trakol*).

Ce mode récent de nomination ne fait toujours pas partie du quotidien des paysans. Une ethnologue française³¹ notait en 1962, dans l'une des rares monographies de village dont on dispose pour le Cambodge, que les noms ne lui étaient d'aucune utilité pour identifier les villageois avec certitude. Toute étude de généalogie entreprise sur cette base était vaine, écrit-elle, comme l'était la recherche d'une quelconque correspondance entre les déclarations des enquêtés et les registres d'état civil. Le "nom de famille, de lignée" et le "nom personnel" étaient des notions connues par le biais de l'école mais restaient toutes abstraites au quotidien. Aujourd'hui encore, la recherche d'une personne dans un village, à partir de son nom officiel, donne lieu à la même scène. Le villageois interrogé interpelle des voisins ou des passants, tous se concertent, émettent des hypothèses, posent des questions sur la famille concernée et ses activités, procèdent par élimination et finissent toujours par identifier la personne recherchée à l'aide d'un nom différent. Après quoi tout le groupe accompagne de concert le visiteur chez son hôte.

L'usage actuel et citadin a, quant à lui, intégré l'usage du "patronyme" en l'adaptant. On décline en effet d'abord celui-ci, suivi de son nom personnel officiel. Le "nom de famille" seul, même précédé d'un équivalent de "monsieur" ou "madame" n'est pas usité. Cela suscite maintes confusions, de la part des Cambodgiens comme des Occidentaux. Simone Veil est ainsi devenue "Madame Simone", lors de sa visite à Phnom Penh au début de 1994. De même, la presse anglophone locale regorge de références à "Rainsy" plutôt qu'à "Sam" (ex-Ministre des Finances et personnalité de l'opposition) ou à "Samphan" plutôt

³⁰ Roger KLEINPETER, *Le problème foncier au Cambodge*, Paris: Ed. Domat-Montchrestien, 1937.

³¹ Gabrielle MARTEL, *op. cit.*

(p. 258)

qu'à "Khieu" (leader officiel des Khmers Rouges). Pour les lecteurs de la presse anglophone comme khmérophone, les drames qui se jouent sur la scène politique prennent ainsi un petit air de familiarité et de bonhomie bien involontaire.

Dans notre corpus, 201 jeunes ont indiqué les "patronymes" de leurs pères et mères. La transmission ne s'observe que dans 63,5% des cas³². Sur ces 128 adolescents, 69,5% prennent le "nom de famille" de leur père, 9,5% celui de leur mère — la transmission maritale du nom n'étant pas d'usage au Cambodge — et 21% utilisent le nom personnel de leur père. On ne dispose malheureusement pas des noms personnels des grands-parents qui représenteraient probablement une part importante du tiers restant. Ces "patronymes" sont monosyllabiques à de rares exceptions près.

Le système de nomination peut par ailleurs être étudié dans sa fonction d'identification des individus à l'intérieur de leurs différents groupes d'appartenance³³.

DIMINUTIF FAMILIER ET SURNOM INTIME

L'attribution du diminutif reflète bien les deux composantes linguistiques de la langue khmère, déjà évoquées. Les noms personnels officiels "longs" d'origine littéraire, sont souvent raccourcis de manière à les faire ressembler aux noms monosyllabiques habituels comme Heng, Sok, etc. Sonnara devient ainsi pour ses camarades d'école Ra, Sokunthea devient pour ses amies de bureau Thea. Le terme vernaculaire — rarement employé — désignant le diminutif est d'ailleurs *chhmouh kat*, le "nom coupé" ; le verbe *kat* évoquant à la fois l'action de couper et celle de raccourcir, au sens propre comme au sens figuré³⁴.

Le diminutif est toujours familier. Il peut bien entendu être utilisé dans le cercle des intimes mais son usage le déborde. S'il est admis entre pairs, ou bien de supérieur à inférieur, il n'est pas convenable en sens inverse à moins d'être précédé d'un terme respectueux pouvant être emprunté au registre de la parenté. Contrairement aux surnoms auxquels seuls les intimes, connaissant l'histoire familiale, ont accès, les diminutifs prennent une forme invariable fixée par la langue: la dernière syllabe du nom

³² Il ne s'agit encore une fois que de tendances car les pères de ces 201 individus sont plus souvent fonctionnaires que le reste de l'échantillon.

³³ Sur les fonctions de classement, d'identification et de signification du nom établies par Claude LEVI-STRAUSS, voir les conclusions relatives aux Hmong en France dans Jean-Pierre HASSOUN, *op. cit.*

³⁴ Par exemple dans le verbe *meul kat* (litt. "lire-couper"), c'est-à-dire "lire en diagonale" ou *chhlang kat* (litt. "traverser-couper"), c'est-à-dire "prendre un raccourci".

(p. 259)

"long" constitue très généralement le diminutif. De ce fait, toute personne informée sur le nom officiel connaît *de facto* le diminutif (ce qui ne veut pas dire bien entendu qu'elle soit autorisée à l'utiliser). On peut en conclure que les passages entre les trois sphères sociales sont inégalement "protégés".

L'adjonction des particules *a* et *mi* devant les noms personnels — courts, longs, "raccourcis" mais aussi surnoms— peut être considéré comme une autre forme de diminutif dans la mesure où elles introduisent, dans ce contexte, une nuance d'affection et de grande familiarité. Les pairs et les aînés de Sonnara et de Sok les appelleront plus volontiers, en adresse comme en référence, A Ra et A Sok. A s'appliquent aux hommes et aux garçons et *mi* aux femmes et aux fillettes. A et *mi* sont toutefois connotés différemment entre eux. Le *Dictionnaire cambodgien*³⁵ admet comme équivalentes les particules appellatives *me* et *mi*, la seconde provenant de la première. Or *me* signifie à l'origine "mère". Sa fonction d'appellatif pour les femmes se développe en khmer moyen (XV^{ème} siècle)³⁶. Dans le khmer moderne *me* devient rare pour les êtres humains et s'applique aux animaux (*me ko*, "vache"). Appliqué aux femmes, il est alors dépréciatif voire injurieux³⁷. L'usage de *mi* reste donc plus délicat que celui de *a*, peut-être parce que *mi* accentue de façon quasi animale les attributs féminins. Aujourd'hui par exemple, les femmes dont on veut suggérer les mauvaises mœurs sont appelées *mi srey* (*mi*, "femmes"). De ce fait, *a* est parfois usité pour les filles (ou les femmes) également mais *mi* ne l'est jamais pour les garçons (et les hommes)³⁸. Les particules *a* et *mi* sont totalement proscrites du langage des cadets s'adressant à leurs aînés car elles deviennent alors violemment péjoratives. Ainsi, Pol Pot (pseudonyme guerrier de Saloth Sar, dirigeant khmer rouge), est désigné du sobriquet dépréciatif et ironique A Pot dans le langage familial.

La personne est fréquemment désignée et appelée d'un surnom dans son cercle familial et amical très proche. Ce surnom est appelé en khmer le "nom extérieur" (*chhmouh krao*), signifiant par là qu'il s'agit d'un nom officieux, "hors" (*krao*) de la nomination officielle. Les voisins, allant et venant de leur maison aux demeures voisines, connaissent ces surnoms et les emploient également. Mais qu'un "étranger" en soit informé suscite une certaine confusion, comme si les limites d'un monde étaient indûment

³⁵ *Dictionnaire cambodgien*, T. I, Phnom Penh: Ed. de l'Institut Bouddhique, 1967 [1^{ère} éd. 1938].

³⁶ Saveros POU, "Les pronoms personnels du khmer: origine et évolution", in NGUYEN Dang Liem (éd.), *South-East Asian Linguistic Studies*, Vol. 4, The Australian National University, 1979, pp. 169-170.

³⁷ Sans doute par purisme, le *Dictionnaire cambodgien* (*op. cit.*) préconise pourtant l'emploi de *me* plutôt que celui de *mi*. Un autre dictionnaire, sanctionnant quant à lui l'usage courant plutôt que le bel usage, ne retient pas *me* comme appellatif (Alain DANIEL, *Dictionnaire pratique cambodgien-français*, Paris: Institut de l'Asie du Sud-Est, 1985).

³⁸ ANG Choulean ("De la naissance à la puberté...", *op. cit.*, note 19, p. 160) voit dans l'attribution de la particule *a* à des filles la relative indétermination sexuelle des enfants déjà évoquée.

(p. 259)

franchies. Celui qui, socialement, n'est pas autorisé à franchir ces limites aura donc soin d'ignorer ces surnoms. Ils sont attribués au bébé avant la dation du nom personnel officiel, dans cette période d'indécision déjà évoquée. Ce qui frappe dès l'abord, c'est leur nombre assez restreint. Ils mettent souvent l'accent sur une caractéristique physique de l'enfant. Un tel est surnommé le Blanc (*A Sar*) et son frère le Noir, le Noiraud (*A Khmao* ou *A Mao*); tel autre est surnommé le Français, l'Occidental (*A Barang*)³⁹, tel autre la Fossette (*A Khouech*). Les caractéristiques physiques et morales sont sujettes à attention particulière, tout au long de la vie mais tout spécialement à la naissance. Cette attention relève à la fois d'une morphopsychologie⁴⁰ et d'une lecture des "signes", inscriptions sur le corps et dans le comportement de la marque du destin⁴¹.

Dans l'interaction verbale, le surnom obéit aux mêmes règles que les autres noms personnels (diminutifs et nom personnel officiel). Il s'emploie des aînés vers les cadets (au sens générationnel et social) ou entre égaux. Des cadets vers les aînés, l'emploi du surnom est possible s'il est précédé d'un terme respectueux choisi dans le registre de parenté (le plus souvent) ou dans un autre registre.

L'observation de l'usage des noms officiels, des surnoms et des diminutifs impose donc de distinguer entre la *connaissance* et la *pratique*. Celles-ci fixent les diverses modalités des relations sociales entre deux individus A et B, par le jeu de l'accès aux différentes sphères (milieux intime, familial ou extérieur). En effet, A ne *pratique* que l'appellation de B correspondant à la sphère à laquelle ils appartiennent tous deux. A peut cependant *connaître* le nom de B correspondant à une autre sphère. Plus cette connaissance est large, plus A est autorisé à voir B évoluer dans l'ensemble de ses groupes d'appartenance et à découvrir les différentes facettes de son identité.

³⁹ Hasard ou non, nous avons noté plusieurs fois que les personnes surnommées *A Barang* ("le Français") présentaient, en plus de leur peau claire, un caractère anormal. Un enfant (province de Kompong Thom) était trisomique, un jeune homme mentalement faible (province de Kratié) était considéré comme la réincarnation d'un soldat français tué par les Japonais en 1945. Il portait encore les impacts de balle sur la poitrine. Un troisième enfant (Kratié) était sourd...

⁴⁰ Dans une version de l'histoire de Chey, très populaire au Cambodge, sont décrites en détail les caractéristiques physiques de cet enfant, considérées comme des signes de sa vive intelligence et de son destin de savant. Parmi ces traits physiques figurent le large front, les lobes d'oreille pendants, les touffes de poils en spirale sur les dix doigts (*kroyao*).

⁴¹ L'enfant "marqué de signes" est un thème important de la littérature narrative populaire. Voir Solange THIERRY, *Le Cambodge des contes*, Paris: L'Harmattan, 1985.

NOM ET RAPPORT AU MONDE SURNATUREL

Le Cambodge, au cours de son histoire, a connu toutes les grandes religions de l'Inde et le Bouddhisme theravada est aujourd'hui religion d'Etat. De nombreuses pratiques animistes antérieures à l'influence culturelle indienne se sont imprégnées de ces religions, marquant les croyances religieuses cambodgiennes d'un syncrétisme profond.

Un double rapport de l'individu au monde et au temps, issu de ce syncrétisme, est perceptible dans les représentations cambodgiennes: d'une part un rapport synchronique et concret ("ici et maintenant") qui met l'individu et sa communauté en relation avec les entités surnaturelles, notamment les génies chtoniens; d'autre part un rapport diachronique et abstrait, d'influence bouddhique, qui place l'individu face à son destin, dans une perspective karmique⁴². Ces perspectives déterminent parfois le choix des noms personnels officiels et des surnoms, ainsi que leurs changements.

Noms dépréciatifs et noms fastes

Le choix de noms dépréciatifs destinés à ne pas attirer l'attention des entités maléfiques sur l'enfant est commun en Asie du Sud-Est et attesté dans la littérature ethnologique consacrée au Cambodge. Guy Porée et Eveline Maspéro⁴³ notent qu'il convient alors de choisir un nom très commun qui n'excite pas la curiosité des mauvais génies — comme par exemple Marmite — ou encore un nom qui dégoûte définitivement ces derniers, comme Chien ou Cochon. Gabrielle Martel⁴⁴ évoque quant à elle des noms "très malsonnant(s)" et cite l'exemple de Porc et d'Excrément. Je n'en ai personnellement jamais relevé qui jouent ce rôle. Certains surnoms, pour être peu flatteurs, sont en effet conçus comme descriptifs d'une particularité physique ou psychologique et ne sont pas dépréciatifs au sens retenu ici. Les seuls cas que j'ai pu relever où la démarche protectrice est explicitement à l'œuvre sont ceux de petits garçons surnommés Fille et de petites filles surnommées Garçon.

En revanche, les noms propitiatoires, ou tout au moins fastes sont nombreux comme Diamant (*Pech*), Précieux/Coûteux (*Thlay*), Richesse/Abondance (*Sambat*), Développement/Progression (*Chamraeun*). Tha

⁴² Les contes cambodgiens traduisent ces expressions différentes du temps. Voir Solange THIERRY, *op. cit.*, pp. 254 et suiv.

⁴³ *Op. cit.*, pp. 206-207.

⁴⁴ *Op. cit.*, p. 219.

(p. 262)

Sak, dans les moments très périlleux qu'il vécut à la frontière thaïlandaise, changea son nom en Rithy Sak, *rithy* signifiant "force magique". La référence est conservée dans le nom de son fils qui s'appelle Senareth, de *sena* (littéraire, "soldat") et *reth* (pour *rithy*).

Nom et destin

L'alphabet, la date de naissance et le nom entretiennent des rapports nombreux, liant l'individu de façon équivoque au cours des événements, en ce que l'on ne peut trancher ce qui, du nom personnel ou du destin, influe sur l'autre.

L'alphabet cambodgien est classé en huit groupes, associés chacun à un animal et à un chiffre⁴⁵. "On sait ainsi [à travers le nom personnel] de quel animal dépend un homme, une femme, une localité. Pour les noms d'hommes, la première lettre compte, pour les noms de femmes et les noms de lieux, la dernière", écrit Eveline Porée-Maspero⁴⁶ sans lever l'ambiguïté que nous venons d'évoquer. On peut mettre en œuvre ce principe pour nommer un bébé d'après son terroir (*srok*) natal, poursuit-elle. Dans ce cas, on attribue à l'enfant, semble-t-il, l'animal opposé à celui de son lieu de naissance⁴⁷.

Le traité populaire dont il a été question plus haut donne quant à lui des exemples de noms personnels pouvant être choisis en fonction du jour de naissance de l'enfant. A chaque jour correspondent des lettres initiales privilégiées, une couleur, une direction pour le "souffle de vie" et le "souffle de mort". Les listes de noms existent également pour les années de naissance⁴⁸, elles-mêmes associées à un cycle de douze animaux.

Une fois attribué, le nom personnel sert de base à certaines opérations visant à déterminer les jours fastes et néfastes. Le chiffre associé à la première lettre sert encore aux calculs destinés aux hommes et c'est le chiffre de la dernière lettre qui est retenu pour les calculs concernant les femmes⁴⁹.

Le rapport de l'individu au destin est toutefois plus nettement perceptible, aujourd'hui, à travers sa date de naissance. Celle-ci fournit le signe

⁴⁵ Par exemple, les trois premiers groupes sont les suivants:

Gutturales	tigre	2
Palatales	lion mythique	3
Cérébrales	chien	4

D'après Eveline POREE-MASPERO, "Le cycle des douze animaux dans la vie des Cambodgiens", *BEFEO*, 1962, 50, 2, p. 364.

⁴⁶ Eveline POREE-MASPERO, *Etude sur les rites agraires des Cambodgiens*, T. II, Paris/La Haye: Mouton/EPHE, 1964, p. 445.

⁴⁷ Dans les terroirs ayant pour symbole un serpent mythique (*naga*), on donne à l'enfant un nom d'oiseau mythique (*garuda*). Les autres couples d'opposition cités par l'auteur sont le tigre et le lion mythique (*reachsey*); le bœuf et le tigre. *Ibid*, pp. 445-446.

⁴⁸ Manuscrit 10.004 de la Commission des Mœurs et Coutumes du Cambodge, relevé par KHIN Sok.

⁴⁹ Eveline POREE-MASPERO, CHAP Pin, PICH Sal *et al.*, *Cérémonies privées des Cambodgiens*, Phnom Penh: Ed. de l'Institut Bouddhique, 1958, p. 13.

(p. 263)

de naissance et permet de nombreux calculs déterminant les jours fastes et néfastes. Elle sert également de base à l'appréciation des concordances astrologiques entre futurs époux, qui sont prises très au sérieux. On remarque l'importance que revêt la date de naissance à la réserve très particulière qui l'entoure. Connaître la date de naissance d'une personne, c'est disposer d'un certain pouvoir sur elle et dans les cas les plus graves, s'en servir dans des opérations magiques. On préfère parfois faire état d'un âge ne correspondant pas à la réalité. Cela présente en outre l'avantage de faciliter certaines opérations administratives imposant une limite d'âge.

Le changement de nom

Les changements de noms sont nombreux. Ils sont réalisés dans de multiples occasions et pour de multiples raisons, quand le nom cesse d'être "adéquat"⁵⁰. Cette inadéquation peut se manifester très tôt chez le nouveau-né. S'il pleure à l'excès, s'il est malade trop souvent⁵¹, son nom sera changé. A tout autre moment, un événement malheureux, notamment une grave maladie, peut amener un tel changement de nom qui rompra, en quelque sorte, la chaîne du malheur. La raison pour laquelle la majorité du "Peuple Nouveau"⁵² a changé de nom sous le régime khmer rouge est *a priori* évidente. Il s'agissait de ne pas être identifié comme appartenant à une famille "bourgeoise" ou favorable à l'ancien régime. L'explication ne suffit plus lorsque l'on constate que beaucoup ont conservé ce nom ensuite.

Les motivations peuvent être sentimentales. Une veuve ayant perdu son mari sous le régime khmer rouge et vivant dans son souvenir, utilise depuis 1979 le patronyme et le nom personnel officiel de ce dernier, alors même que les femmes cambodgiennes gardent les leurs après le mariage.

LES TERMES D'ADRESSE, DE REFERENCE ET D'AUTO-DESIGNATION

L'usage des noms personnels officiels, diminutifs ou surnoms est limité à des interactions verbales précises. Ils ne sont en effet employés, seuls, que des aînés vers les cadets (au sens générationnel et social), et

⁵⁰ On trouve la notion, notamment chez Gabrielle MARTEL, *op. cit.*, p. 218.

⁵¹ L'enquête de ANG Choulean ("De la naissance à la puberté...", *op. cit.*) attribue cet inconfort à la "mère originelle" qui cherche à récupérer son enfant d'une vie antérieure.

⁵² Le "Peuple Nouveau" désignait, sous le régime des Khmers Rouges, les Cambodgiens qui n'étaient pas sous leur contrôle avant la chute de Phnom Penh en avril 1975. Leur traitement fut particulièrement dur.

(p. 264)

dans les sphères restreintes de l'intimité familiale ou du cercle des familiers. En toute autre occasion, on leur préfère des termes d'adresse, puisés dans différents "registres" reflétant les sphères d'appartenance des locuteurs. Toutefois, des cadets vers les aînés, entre intimes ou familiers, les noms personnels officiels ou les diminutifs — et même les surnoms, s'ils n'ont pas de connotations ironiques ou péjoratives — peuvent être utilisés, surtout quand il s'agit de distinguer les locuteurs de même statut, à la condition expresse qu'ils soient précédés d'un terme d'adresse approprié. Ainsi par exemple, le jeune Sok s'adresse-t-il à ses frères et sœurs en les appelant "sœur aînée Thea" (diminutif de Sokunthea), "frère aîné Ra" (diminutif de Sonnara) et "sœur aînée Mum" (surnom de Sokha), tandis que sa petite sœur est "Peuo" (surnom de Sopheavy). Le tableau III donne un récapitulatif de ces emplois.

Tableau III - Usages des différents noms et termes d'adresse, selon la sphère d'appartenance et la position sociale des locuteurs (Récapitulatif schématique)

SPHERES / POSITIONS	AÎNE vers CADET	CADET vers AÎNE
INTIMES	Surnom intime	Terme d'adresse dans registre de parenté (+ surnom intime ou diminutif familial) (*)
FAMILIERS	Diminutif familial	Terme d'adresse dans registre de parenté (+ diminutif familial ou nom personnel officiel)
SOCIETE GLOBALE	Terme d'adresse dans registre de parenté ou registre neutre	Terme d'adresse dans registre professionnel ou registre de parenté ou registre neutre (+ "patronyme" et nom personnel officiel)

(*) Les parenthèses indiquent un usage facultatif.

Ce qu'ils disent des relations sociales

Mieux que les noms personnels, les termes d'adresse retracent aussi l'histoire politique du Cambodge où chaque régime a banni certains termes et en a mis d'autres à l'honneur, le plus présent dans les mémoires étant le *samamet* ("camarade égal") de la période khmère rouge et des premières années de la République Populaire du Kampuchéa (1979-1989).

(p. 265)

La langue cambodgienne dispose d'un vaste réservoir de termes d'adresse adaptés aux diverses interactions possibles. Deux locuteurs pourront choisir parmi plus d'une dizaine d'entre eux et sélectionneront le plus approprié en fonction:

- des positions respectives, connues ou supposées, des deux locuteurs en terme d'âge, de statut matrimonial (marié, veuf/séparé/divorcé⁵³, célibataire) et de position sociale (richesse, niveau d'étude, activité professionnelle).
- de ce que, sans autre forme de manifestation, un locuteur veut faire comprendre à son vis-à-vis quant à la teneur de ses sentiments (obséquiosité, respect, neutralité, condescendance, franc mépris, familiarité, affection, etc.).

Ces appellations peuvent être classées pour la plupart en trois registres: le registre des professions, le registre de la parenté et celui de la neutralité.

Les différents registres

Le registre des professions renvoie à la fonction officielle de la personne comme "Monsieur le Directeur" (*lok prothean*), "Monsieur le professeur" (*lok krou*), "Votre (ou Son) Excellence le Ministre" (*æk oudom roath montrey*). Il est requis lorsque l'on ne connaît pas personnellement son interlocuteur. L'usage du titre est attesté par l'épigraphie depuis le VI^{ème} siècle⁵⁴. Le "Monsieur" ou "Madame le Professeur", systématiquement employé par les élèves et les étudiants avant 1975 est moins répandu aujourd'hui à Phnom Penh. Et plus d'un enseignant de l'ancienne génération sursaute de s'entendre appeler "frère aîné / sœur aînée" (*bang*) ou "oncle cadet / tante cadette" (*pou / ming*) par un élève qui n'a pas, peut-être, oublié les séances d'éducation khmères rouges et a en tout cas bien intégré le fait que les professeurs, mal payés et mal armés dans la bataille au revenu, ne jouissent plus de la considération de jadis.

La grande majorité des termes d'adresse, de référence et d'auto-désignation est toutefois empruntée, dans la vie quotidienne, au vocabulaire de la parenté. Les plus courants sont "grand-père / grand-mère" (*ta / yiey*) ; "oncle aîné / tante aînée" plus âgés que les parents d'Ego (*om*); "oncle cadet / tante cadette", plus jeunes que les parents d'Ego (*pou / ming*); "frère aîné / sœur aînée" (*bang*); "frère cadet / sœur cadette" (*po-aun*); "neveu / nièce" (*kmouey*) et "petit-fils / petite-fille" (*chao*). On notera que, dans cette liste, seuls "grand-père / grand-mère" et "oncle cadet /

⁵³ Veufs, séparés et divorcés forment, du point de vue de leur statut matrimonial, une seule catégorie désignée dans la langue courante par *memay* (pour les femmes) et *pouhmay* (pour les hommes). C'est donc le fait d'avoir été marié et de ne plus l'être, quelle qu'en soit la raison, qui en constitue le principe catégoriel.

⁵⁴ LONG Seam, *op. cit.*, p. 93.

(p. 266)

tante cadette" sont sexuellement différenciés. Pour les autres, il faut accoler le substantif-adjectif *srey / proh* ("femme, féminin", "homme, masculin") si l'on tient à préciser le sexe de la personne.

Les bases ainsi constituées sont modulables selon les situations. "Frère aîné / sœur aînée" (*bang*) se décline par exemple en *neak bang* ("madame, mademoiselle"- "aîné(e)")⁵⁵ dans son acception la plus déférente⁵⁶; en *bang srey* ("aîné(e)"-féminin") dans une adresse plus égalitaire mais néanmoins respectueuse et en *bang aeng* ("aîné(e)"-"toi") beaucoup plus familier, correspondant au tutoiement français. L'emploi de "frère aîné" / "sœur aînée" (*bang*) est particulièrement large et éclairant des relations sociales cambodgiennes⁵⁷. Nous traiterons ici de son usage dans les rapports entre les sexes.

Dans la pratique courante actuelle, l'adjectif précisant le sexe de "aîné(e)" est toujours féminin. "Aîné-masculin" (*bang proh*) n'est pas usité dans le langage courant, comme si le second terme était implicite. La "valeur de séniorité relative" attachée à la masculinité "tandis qu'à la féminité est au contraire attachée une valeur de juniorité relative"⁵⁸ trouve ici un exemple.

"Aîné" (*bang*) et "cadette" (*po-aun*) ne peuvent convenir sans précaution dans un échange entre homme et femme car ils sont fortement connotés affectivement. S'il existe la moindre ambiguïté quant à la nature de leur relation, des jeunes gens de sexes opposés les écartent de leur vocabulaire et préfèrent "sœur aînée" (*bang srey*) et "oncle cadet" (*pou*), créant ainsi un écart générationnel. Des nuances permettent toutefois de moduler la teneur affective de ces termes. "Cadet(te)" (*po-aun*) se décline ainsi en *aun*, son diminutif le plus affectueux et, à l'autre extrémité du continuum, en *po-aun srey* ("cadet(te)-féminin"), sa forme la plus neutre, la plus descriptive des rapports générationnels.

La connotation sexuelle et sentimentale des appellations "aîné" et "cadette" diminue avec l'âge. Elle est d'ailleurs moins forte pour "aîné" (employé d'une femme vers un homme) que pour "cadette" (employé d'un homme vers une femme). Il est possible que l'usage généralisé de "aîné(e)", au cours de la période khmère rouge, puis entre camarades de parti des deux sexes, dans le régime suivant, l'ait "neutralisé". En outre, dans la mesure où la courtoisie demande l'emploi de termes de parenté plus "élevés" que ne le voudrait le rapport d'âge

⁵⁵ Dans ce contexte, en khmer moderne, *neak* est un appellatif. C'est à l'origine un emprunt à l'indonésien. Voir Saveros POU, *op. cit.*, pp. 165-167.

⁵⁶ *Lok bang*, son équivalent masculin, n'est pas usité pour les laïcs mais pour les bonzes.

⁵⁷ Marie Alexandrine MARTIN décrit la relation "aîné-cadet" qui parcourt toute la société cambodgienne dans *Le mal cambodgien*, Paris: Hachette, 1989, pp. 27 et suiv.

⁵⁸ Jacques NEPOTE, *Parenté et organisation sociale dans le Cambodge moderne et contemporain*, Genève: Olizane, 1992, p. 74.

(p. 267)

réel, "aîné(e)" est plus fréquent que "cadet(te)" dans maintes situations de la vie courante.

L'appellation entre conjoints, est également "aîné" et "cadette". Il n'est pas impossible d'entendre des époux s'appeler ainsi dans un cercle de familiers, même si les marques publiques d'affection ne sont pas de mise. La femme l'emploiera toutefois devant un tiers avec moins de réserve que son mari. Les époux n'utilisent guère leurs noms personnels en adresse. Il s'agit moins d'un interdit que d'une règle de conduite prescrite au sein du couple. Il est en effet moins inconvenant — même si le fait n'est pas habituel — d'entendre un homme appeler son épouse par son nom que l'inverse. Les conjoints utilisent plus volontiers, en adresse ou en référence, "leur mère" (sous-entendu "la mère de mes enfants", *maè vea*) et "leur père" (*pa vea* ou *euo vea*). En référence, "mon épouse" (*propon khñom*) et "mon époux" (*pdey khñom*) étaient moins fréquents dans les années 1990-92 que leur synonyme "ma famille" (*krouesar khñom*). "Mon épouse" et "mon époux" reviennent en usage aujourd'hui après avoir été bannis par le régime khmer rouge — qui ne reconnaissait pas le groupe familial et séparait les enfants des parents — et la République Populaire (1979-1989) qui a conservé bon nombre de termes en vigueur sous le régime précédent.

Entre conjoints âgés, l'on peut s'appeler "grand-père" (*ta*) et "grand-mère" (*yiey*) et faire affectueusement référence à l'autre comme à "ma grand-mère" / "mon grand-père" (*yiey khñom / ta khñom*). Dans la vieillesse surtout, les termes de parenté perdent leur caractère descriptif des rapports générationnels pour s'attacher durablement aux vieilles gens, quelle que soit la position du locuteur. L'expression "les grands-pères [et] les grands-mères" (*ta ta yiey yiey*) est ainsi employée en nom commun.

Il existe enfin un certain nombre de termes d'adresse qui permettent une plus grande neutralité dans l'interaction car ils sortent du schéma parental plaçant les interlocuteurs en situation de réciprocité. Ce sont par exemple *lok*⁵⁹ ("monsieur") et *lok srey* ("madame") ou *neak srey* (moins honorifique). Ces termes sans valeur précise mais néanmoins honorifiques, ne peuvent convenir à une personne de bas statut social. Un conducteur de cyclo-pousse, un paysan, un petit marchand, ne sont jamais appelés ainsi. Implicitement, ils réfèrent à l'une des catégories de la hiérarchie sociale cambodgienne, celle des fonctionnaires. Les jeunes filles célibataires sont appelées, dans ce registre neutre, *neang*, *kaña* ou *neang kaña*, que l'on peut traduire par "mademoiselle", *neang* étant également un terme d'adresse courtois pour les enfants des deux sexes, surtout pour les filles.

⁵⁹ Du sanscrit *loka* ("le monde"). *Lok* est par ailleurs un nom commun désignant les bonzes, retrouvant ainsi son sens, en khmer moyen, de "gens de bien" (Saveros POU, *op. cit.*, p. 168).

(p. 268)

Si, dans la situation traditionnelle, deux locuteurs usent des mêmes termes inversés d'adresse et d'auto-désignation, il existe toutefois deux pronoms de la première personne, parmi les rares pronoms personnels que comptent la langue khmère. Dans un langage très familier, on se désigne soi-même par *añ*. *Añ*, pronom personnel "véritable"⁶⁰, n'est cependant toléré aujourd'hui que dans le cercle intime de la famille et uniquement des aînés vers les cadets ou bien entre égaux. Hors de ces cadres sociaux, il est très péjoratif ou dénote une certaine vulgarité. Toutefois, ceux des hommes politiques actuels dont la stratégie de communication vise la familiarité avec l'électorat ou le public, l'emploient parfois en manière de plaisanterie dans leurs discours, ce qui ne manque pas de soulever l'hilarité. Cette stratégie est intéressante en ce qu'elle révèle justement une manipulation judicieuse, par le discours, des sphères d'appartenance. Le second terme est *khñom* et ses variantes qui, en vieux khmer, était un substantif désignant l'esclave⁶¹.

La dynamique de l'échange

Les termes d'adresse et d'auto-désignation, surtout lorsqu'ils proviennent du registre de la parenté, se reflètent l'un l'autre, faisant de l'interaction verbale un véritable jeu de miroirs. Soit par exemple A appelant B "grand-mère" (*yiey*) et s'auto-désignant comme "petit-fils" (*chao*). B, peut, de la même façon, appeler A "petit-fils" et s'auto-désigner comme "grand-mère". Il arrive toutefois que les statuts sociaux des locuteurs ne s'accordent pas à leurs positions générationnelles. B préférera alors appeler A "neveu" (*kmouey*) (moins proche affectivement et "remontant" A d'une génération) ou *lok kmouey* ("monsieur [mon] neveu"), empruntant au double registre de la parenté et de la neutralité. A ou B peut par ailleurs préférer "sortir" en auto-désignation du registre de la parenté et opter pour un "je" (*khñom*) plus neutre. La réciprocité parfaite des termes d'adresse et d'auto-désignation — A appelant B "grand-mère" et s'auto-désignant comme "petit-fils" ; B appelant A "petits-fils" et s'auto-désignant comme "grand-mère" — donne cependant à l'échange une harmonie générale qu'il convient de rechercher quand elle est possible.

Il n'est pas rare de voir ainsi les termes d'adresse "s'élever" ou "s'abaisser" au cours de la conversation ou au fil du temps, en fonction de ce que l'on aura appris de la personne et de la familiarité croissante

⁶⁰ Saveros POU (*ibid.*, pp. 156 et 158) ne comptabilise que deux véritables pronoms personnels, usités comme tels dans les inscriptions en vieux khmer. Les autres pronoms actuellement employés étaient à l'origine des noms communs ou des appellatifs.

⁶¹ *Khñom* provient d'une racine signifiant "être jeune". "Être jeune" et "être inférieur" seraient ainsi des notions corrélées en proto-khmer. Voir Saveros POU, *ibid.*, p. 162.

(p. 269)

qu'autorise (ou non) la relation. Les règles de courtoisie facilitent l'obtention des informations nécessaires au choix correct du terme d'adresse. La politesse veut en effet que les personnes étrangères les unes aux autres débutent leur conversation par des questions codifiées sur leur statut matrimonial, leur âge, leurs activités professionnelles, éventuellement leur salaire. Ce moment particulier de l'interaction verbale s'appelle "demander, questionner" (*soue*). L'équivalent du "bonjour" français est notamment *choumreap soue* qui se traduit littéralement par "[je vous] demande".

Des appellations du registre de la parenté aussi permanentes que celles employées dans le strict cadre familial peuvent elles-mêmes se modifier au gré des événements. Telle nièce qui avait toujours désigné le jeune frère de sa mère par le très habituel "oncle cadet" (*pou*), l'appela "monsieur grand-père" (*lok ta*)⁶² après qu'il eût fait preuve d'un dévouement et d'une générosité remarquables envers la maisonnée de sa sœur aînée, assumant le rôle d'un chef de famille précocement disparu. Si, malgré sa richesse, le stock disponible convient mal à une situation imprévue, les Cambodgiens ne sont pas en peine d'improviser une nouvelle appellation. Ainsi, une famille de ma connaissance, ne trouvant pas de terme approprié, a évité plusieurs semaines durant de me nommer, avant d'adopter "mam'zelle", en adresse et en référence.

LES NOMS PERSONNELS, COMPOSANTES OU ATTRIBUTS DE LA PERSONNE KHMERE?⁶³

L'introduction d'un état civil par le Protectorat français a correspondu à une logique générale de fixation: fixation de la propriété privée, des identités et des généalogies, des droits et des devoirs de chacun, fixation aussi du découpage administratif. Ce souci répondait au double objectif de la "mission civilisatrice" dont la France entendait se charger et de la nécessité de connaître — pour la contrôler — une société dont "la fluidité semblait décidément être le caractère majeur"⁶⁴.

Cette notion d'état civil n'a jamais vraiment été adoptée par les Cambodgiens, bien qu'ils en aient retenu la lettre. De fait, les notions de "fausse identité" ou de "faux état civil" ne signifient pas grand-chose.

⁶² Le champ sémantique de *lok ta* est particulièrement large. Il peut désigner un bonze âgé, un vieux monsieur vénérable (car dévot ou de haute position sociale), un officiant de pagode, un génie foncier *neak ta*, etc. *Lok ta*, dans notre exemple, rend compte de ce champ sémantique dans la mesure où il est attribué à un bienfaiteur.

⁶³ Françoise HERITIER ("L'identité samo", in: *L'identité. Séminaire interdisciplinaire dirigé par Claude Lévi-Strauss*, Paris : PUF, 1995, pp. 51-71 [1ère éd. 1977]) distingue neuf composantes et trois ou quatre attributs — dont le nom — définissant l'être humain selon les Samo du Burkina.

⁶⁴ Gabrielle MARTEL, *op. cit.*, p. 8.

(p. 270)

Beaucoup, aussi, ont changé de noms officiels pendant ou depuis la période khmère rouge. La plupart des Cambodgiens sont connus sous des noms divers dans les différentes sphères de leur vie sociale. Même un nom écorché par un interlocuteur ne sera guère corrigé par le porteur, comme si cette erreur ne valait pas l'embarras d'une contradiction, par ailleurs toujours discourtoise. Dans certaines sociétés, les ethnologues ont pu relever un rapport de consubstantialité entre les personnes — ou les choses — et leurs noms⁶⁵. C'est là une conception étrangère aux Khmers. Dans leur système de nomination, tout au contraire, la multiplication des noms personnels et leur relative labilité contribuent à définir la personne.

Un premier niveau d'analyse nous conduit ainsi à voir les noms personnels — nom officiel, diminutif familial, surnom intime — comme autant de touches sur la palette de l'identité individuelle. Toutes, elles contribuent à définir "un individu dans sa constellation sociale", comme l'écrit Françoise Zonabend à propos de la "prolifération" des prénoms constatés en Europe⁶⁶. Dans le cas présent, ces "constellations" sont autant d'univers sociaux emboîtés les uns dans les autres, du groupe familial aux inconnus de la société globale. L'usage des différents noms personnels permet de maintenir l'imperméabilité relative de ces sphères d'appartenance en excluant ceux qui n'en font pas partie⁶⁷. La personne se voit ainsi protégée dans son intégrité car peu d'intimes ont finalement accès, comme on l'a souligné, à "la somme de tous ces points de référence"⁶⁸ dont est faite son identité.

Cela est d'autant plus manifeste que l'individu est amené à se mouvoir dans des milieux divers, impliquant des rôles sociaux très différenciés, comme c'est le cas en ville. Ces différents noms doivent néanmoins être suffisamment cohérents entre eux pour éviter l'éclatement des définitions de la personne. Dans certains cas extrêmes, des réajustements peuvent alors être nécessaires. Une femme, dont le fils était surnommé A Mao ("le Noiraud") dans le cercle d'intimes, m'informa par la suite que son nom officiel était Rannaroath (nom officiel sophistiqué de par sa longueur autant que par sa teneur sémantique abstraite car *roath* signifie "Etat") et commença à le nommer ainsi en adresse. Le reste de la maisonnée se conforma également à ce nouvel usage. Je l'attribuai au fait que, en position d'ascension sociale, elle estimait ce surnom trop dépréciatif. Il est peu probable qu'un tel nom officiel puisse "survivre" au quotidien dans le cercle d'intimes, tant il est peu conforme aux usages cambodgiens que

⁶⁵ Voir par exemple Brigitte BAPTANDIER-BERTHIER, "Le nom, le destin, l'inscription (Chine)", Communication aux Ateliers du LASEMA, 10 mars 1995; ou Jacques LIZOT, "Onomastique yanomami", *L'Homme*, 1973, XIII, 3, pp. 60-71.

⁶⁶ Françoise ZONABEND, "Le nom de personne", *L'Homme*, 1980, XX, 4, p. 16.

⁶⁷ Voir à ce sujet Martine SEGALLEN, "Le nom caché. La dénomination dans le pays bigouden sud", *L'Homme*, 1980, XX, 4, pp. 63-76.

⁶⁸ Françoise ZONABEND, *loc. cit.*

(p. 271)

nous avons évoqués. Passée la période d'adaptation, il sera sans doute remplacé par un surnom plus approprié à la nouvelle situation, à moins que l'entourage de A Mao-Rannaroath ne se contente du diminutif A Roath.

Les termes d'adresse qui peuvent être choisis dans différents registres — celui de la parenté, des professions ou dans un registre neutre — permettent tout particulièrement l'expression d'une identité plurielle liée à des rôles sociaux multiples. Très nombreux, ils autorisent, dans la relation interpersonnelle, une grande finesse de définition — voire de négociation — des positions sociales respectives des interlocuteurs. A mesure que l'individu avance en âge et assume de multiples charges (en tant qu'époux, père, fonctionnaire, officiant de pagode), s'adresser à lui par ses noms seuls devient irrespectueux, alors même qu'il a réussi à étoffer sa renommée. Seuls les enfants ou les cadets seront appelés par leurs noms.

Etudiés isolément, les différents noms personnels ont tous des tonalités subjectives différentes. Le surnom intime possède la résonance affective la plus profonde car il est lié à l'enfance, au village ou au terroir natal et au groupe d'appartenance le plus important, le groupe familial. Une femme, déportée sous les Khmers Rouges loin de sa famille, avait changé son nom officiel sophistiqué, Bophana (de *bopha*, "fleur") en nom rustique Som, pour cacher son origine bourgeoise. Après la chute de ce régime, elle était restée sans nouvelle de ses parents proches. Elle éprouva un choc considérable quand, un jour, elle s'entendit hélée dans la rue par son surnom, A Mom ("Jeune fille") qu'elle n'avait plus entendu depuis des années. C'était sa meilleure amie d'enfance qui l'avait reconnue et la replongeait dans un passé qu'elle croyait définitivement éteint.

Bien que le nombre de ces surnoms semble assez faible et qu'ils paraissent peu variés, il est remarquable de constater à quel point ils identifient fortement leur porteur. Les séparations familiales comme celle qu'a vécue Bophana ont été nombreuses au temps des Khmers Rouges. Ensuite, les annonces dans les médias se sont multipliées pour rechercher les proches disparus. Ces annonces font apparaître, outre le nom officiel, le patronyme et diverses informations (village d'origine, circonstances de la séparation, photographies), le surnom intime. Celui-ci est conçu comme un élément pertinent bien qu'il puisse être aussi commun que Benjamin (Peuo), que j'ai relevé dernièrement dans un journal.

Le diminutif, quant à lui, n'a pas cette forte teneur affective dans la mesure où il est formé à partir du nom officiel. Sa connotation amicale est liée à la fonction égalisatrice qu'il possède dans le groupe des pairs familiaux. En effet, tout se passe comme si l'utilisation des formes raccourcies des noms longs signifiait alors: quelle que soit la longueur du nom officiel et les prétentions sociales qui lui sont attachées, tous nos noms, entre

(p.272)

égaux, peuvent finalement se rapporter à une simple syllabe, exprimant la simplicité.

A propos du nom vietnamien *húy* (littéralement "nom à ne pas prononcer"), Phan Thi Dac fait remarquer qu'il "est un attribut important de la personne, mais un attribut extérieur. Néanmoins, il est apposé tel un sceau indélébile sur la personne tout entière, corps et âme, permettant ainsi de la retrouver, de la reconnaître de manière sûre, dans un monde comme dans l'autre"⁶⁹, tel une "adresse" qui "ne renferme [...] aucun élément vital de l'être"⁷⁰. La définition peut convenir au nom officiel khmer à ceci près qu'il n'est pas indélébile, comme on l'a vu. Il est, comme un vêtement d'apparat, lié à la hiérarchie sociale et à l'apparence, à la face (*mouk moat*). Il constitue de ce fait une sorte de capital symbolique dont l'enfant est plus ou moins richement doté. Il peut donc être choisi avec plus ou moins de soin, manifestant par exemple la culture littéraire ou la piété bouddhique de ses donateurs, multipliant les jeux sémantiques ou euphoniques. On le note tout particulièrement dans les groupes en ascension sociale qui "allongent" le nom de leurs enfants et les dotent ainsi plus richement qu'ils ne l'avaient été eux-mêmes. Sur le plan du rapport au monde surnaturel, le nom officiel peut également être vu comme un capital. Il peut favoriser ou corriger le destin (noms fastes, changement de nom) mais ne peut intervenir d'une manière aussi décisive que la date de naissance à laquelle est associé un symbole animal. De ce capital constitué pour elle, la personne est ensuite responsable, comme elle l'est de ses actes. Qu'elle entache sa réputation, sa renommée, et l'on dira qu'elle "gâte [son] nom" (*khoch chhmouh*).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLETON, Viviane, 1993, *Les Chinois et la passion des noms*, Paris, Aubier.
ANG, Choulean, 1982, « Grossesse et accouchement au Cambodge : aspects rituels », *ASEMI, Cambodge I*, XIII, 1-4 : 87-109.
ANG, Choulean, 1986, *Les êtres surnaturels dans la religion populaire khmère*, Paris, Cedoreck.
ANG, Choulean, 1994, « De la naissance à la puberté. Rites et croyances khmers », in J. Koubi et J. Massard-Vincent (éd.), *Enfants et sociétés d'Asie du Sud-Est*, Paris, L'Harmattan : 153-165.

⁶⁹ PHAN Thi Dac, *Situation de la personne au Viet-Nam*, Paris: Ed. du CNRS, 1966, p. 110.

⁷⁰ *Ibid.*

(p. 273)

ARNO, Andrew, 1994, « Personal names as narrative in Fiji : politics of the Lauan onomasticon », *Ethnology*, XXXIII, 1 : 21-34.

COLLARD, Chantal, 1973, « Les 'noms-numéros' chez les Guidar », *L'Homme*, XIII, 3 : 45-59.

Dictionnaire cambodgien, t. I, 1967, Phnom Penh, Ed. de l'Institut Bouddhique [1938].

HASSOUN, Jean-Pierre, 1995, « Le choix du prénom chez les Hmong au Laos puis en France », *Revue française de sociologie*, XXXVI : 241-271.

HERITIER, Françoise, 1995, « L'identité samo », in *L'identité. Séminaire interdisciplinaire dirigé par Claude Lévi-Strauss*, Paris, Presses universitaires de France : 51-71 [1977].

KLEINPETER, Roger, 1937, *Le problème foncier au Cambodge*, Paris, Editions Domat-Montchrestien.

LEVI-STRAUSS, Claude, 1964, *Le cru et le cuit*, Paris, Plon.

LIZOT, Jacques, 1973, « Onomastique yanomami », *L'Homme*, XIII, 3 : 60-71.

LONG, Seam, 1976, « Les anthroponymes sur les inscriptions du Cambodge du VI^e au XIII^e siècle », *Actes du XXIX^e Congrès international des orientalistes, Paris, Juill. 1973, Asie du Sud-Est continentale*, vol. II, Paris, L'Asiathèque : 93-95.

MARTEL, Gabrielle, 1975, *Lovea, village des environs d'Angkor*, Paris, Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

MARTIN, Marie-Alexandrine, 1989, *Le mal cambodgien*, Paris, Hachette.

NEPOTE, Jacques, 1992, *Parenté et organisation sociale dans le Cambodge moderne et contemporain*, Genève, Olizane.

PHAN, Thi Dac, 1966, *Situation de la personne au Viet-Nam*, Paris, Editions du CNRS.

POREE, Guy et MASPERO, Eveline, 1938, *Mœurs et coutumes des Khmers*, Paris, Payot.

POREE-MASPERO, Eveline, 1962, « Le cycle des douze animaux dans la vie des Cambodgiens », *BEFEO*, 50, 2 : 311-365.

POREE-MASPERO Eveline, 1964, *Etude sur les rites agraires des Cambodgiens*, t. II, Paris/La Haye, Mouton/EPHE.

(p. 274)

POREE-MASPERO Eveline, CHAP, Pin et PICH, Sal, *et al.*, 1958, *Cérémonies privées des Cambodgiens*, Phnom Penh, Ed. de l'Institut bouddhique.

POU, Saveros, 1979, « Les pronoms personnels du khmer : origine et évolution », *in* Nguyen Dang Liem (éd.), *South-East Linguistic Studies*, vol. IV, The Australian National University : 155-178.

SEGALEN, Martine, 1980, « Le nom caché. La dénomination dans le pays bigouden sud », *L'Homme*, XX, 4 : 63-76.

THIERRY, Solange, 1985, *Le Cambodge des contes*, Paris, L'Harmattan.

ZONABEND, Françoise, 1980, « Le nom de personne », *L'Homme*, XX, 4 : 7-23.